

Cote du document: TFWG 2018/1/W.P.5  
Point de l'ordre du jour: 5  
Date: 25 avril 2018  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Note conceptuelle sur les opérations de prêt régionales

Note aux membres du Groupe de travail sur le cadre de transition

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin  
Directeur par intérim  
Division des politiques et des résultats  
opérationnels  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Ruth Farrant  
Directrice  
Division des services de gestion financière  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Fonctionnaire principale de  
l'Unité des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb@ifad.org

Groupe de travail sur le cadre de transition — Première réunion  
Rome, 4 mai 2018

---

Pour: Examen

## Table des matières

Sigles et acronymes	i
Messages clés	1
Étapes suivantes	1
I. Contexte	2
II. Vue d'ensemble des opérations de prêt régionales	3
III. Opérations de prêt régionales dans d'autres IFI	4
IV. Mise en œuvre des opérations régionales au FIDA	5
V. Programme de travail envisagé	7
VI. Questions présentées au groupe de travail pour examen	9

### Appendices

Appendice I: Key Parameters of Regional Lending Operations across IFIs  
(Principaux paramètres employés par les IFI dans les opérations de prêt régionales)

Appendice II: The Concept of Regional Public Goods  
(Le concept de biens publics régionaux)

## Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
IFI	Institution financière internationale
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

# Note conceptuelle sur les opérations de prêt régionales

## Messages clés

1. À mesure que les pays progressent, il faut concevoir de nouvelles approches et de nouveaux outils pour répondre à leurs besoins en constante évolution. Les opérations de prêt régionales représentent un nouvel instrument que le FIDA peut adapter aux pays et aux régions pour les aider à réaliser pleinement leur potentiel de développement.
2. Les opérations de prêt régionales permettent de traiter les problèmes transfrontaliers liés au développement que les pays ne sont guère encouragés à traiter à titre individuel.
3. Depuis plus d'une décennie, d'autres institutions financières internationales (IFI) financent des opérations régionales qui s'avèrent particulièrement efficaces lorsqu'elles sont utilisées dans le contexte approprié.
4. Les opérations régionales exigent parfois davantage de coordination et d'attention pendant les phases de conception et d'exécution, mais elles sont souvent plus efficaces que les projets menés individuellement par les pays, comme en témoignent notamment les évaluations indépendantes menées par la Banque africaine de développement.
5. La performance du secteur agricole dépend de la disponibilité des ressources naturelles, en particulier l'eau, qui suppose souvent une gestion à l'échelle régionale. Il en va de même pour la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies et pour l'accès aux marchés au-delà des frontières nationales. Ce ne sont là que quelques pistes justifiant la conception et l'exécution de projets de développement rural transfrontaliers qui seraient parfaitement cohérents avec le mandat du FIDA.
6. Pour mener à titre pilote des opérations régionales pendant la période de FIDA11, le FIDA propose de recourir aux instruments juridiques et financiers existants ainsi qu'aux mécanismes d'allocation actuels, comme expliqué aux paragraphes 13 et 29 à 32. On disposera ainsi du temps et de l'expérience nécessaires pour être en mesure d'évaluer un mécanisme d'allocation distinct ou parallèle comme en ont les autres IFI. Ces options seront analysées à l'occasion de l'examen du SAFFP réalisé avant FIDA12.

## Étapes suivantes

7. Les étapes ci-après sont prévues en prélude à l'introduction des opérations régionales au FIDA:
  - Conduite d'un examen approfondi de l'expérience des IFI en matière d'opérations régionales.
  - Définition d'une approche de conception et élaboration d'un cadre juridique pour les opérations régionales.
  - Présentation d'une note conceptuelle plus exhaustive lors du séminaire informel prévu le 11 septembre 2018.
  - Mise au point finale de la note conceptuelle, et notamment apport éventuel des révisions nécessaires en matière de politiques, début 2019 pour présentation au Conseil d'administration avant la fin de l'année.
  - Des projets pilotes devraient être lancés en 2019 ou 2020.

## I. Contexte

8. Le FIDA accroît son action au niveau régional, convaincu que les opérations de prêt régionales peuvent constituer un outil très efficace pour s'attaquer aux problèmes de développement qui dépassent le strict cadre national. Dans un monde où l'intégration économique mondiale et régionale est de plus en plus marquée, les solutions nationales ne suffisent plus.
9. De nombreux problèmes de développement, tels que la pollution des cours d'eau transfrontaliers ou le partage des aquifères transfrontaliers, dépassent les frontières nationales. Et la fourniture de nombreux biens et services, tels que les transports, la prévention des maladies et la gestion des ressources naturelles et des bassins versants, est plus performante au niveau régional si l'on veut profiter des économies d'échelle. Seules la coordination et la coopération au niveau régional peuvent permettre de relever ces défis et d'exploiter les diverses possibilités. Les solutions multipays et la mise en commun des ressources peuvent aider à tirer parti des ressources de chaque pays aux fins de l'obtention d'un impact plus important et plus étendu. Cette démarche peut être particulièrement intéressante pour les petits pays (comme les petits États insulaires en développement) et les pays vulnérables qui pâtissent d'une manière disproportionnée des problèmes transfrontaliers tels que les catastrophes naturelles.
10. La mise en place d'opérations régionales fait partie des propositions figurant dans le document "Approche relative à un cadre de transition", qui a été approuvée par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2017. Cette décision répond aux demandes formulées par les États membres concernant l'élargissement de la gamme d'outils dont dispose le FIDA pour aider les pays dans leur transition en matière de développement. Les opérations de prêt régionales doivent donc être considérées comme un outil supplémentaire à même de fournir des solutions sur mesure aux pays et aux régions confrontés à des problèmes de développement transfrontaliers.
11. Le document "Approche relative à un cadre de transition" (EB 2017/122/R.34) indique explicitement que le FIDA doit se doter d'un dispositif de prêt régional pour compléter les dons octroyés au titre de son guichet régional qui encouragent l'innovation et le renforcement des capacités à ce niveau. Le document sur le cadre de transition précise que:
 

Les vulnérabilités sont transnationales par nature. Dans toutes les IFI, les opérations régionales constituent un élément fondamental de la stratégie générale de promotion de l'intégration régionale, que justifient les incidences considérables que ces opérations sont susceptibles d'avoir en matière de développement. Des cadres stratégiques et opérationnels spécifiques ont été établis pour rendre compte des caractéristiques des opérations régionales, qui ont potentiellement des retombées économiques plus importantes que celles des opérations nationales mais soulèvent par ailleurs des problèmes supplémentaires non négligeables par rapport aux opérations de pays normales. Les opérations régionales sont également efficaces s'agissant de fournir des biens publics régionaux.
12. En outre, dans le cadre de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), la direction s'est engagée à "étudier [...] des formules d'opérations de prêt régionales" (engagement 3.6, mesure contrôlable 36 de FIDA11) et l'institution espère être en mesure d'exécuter un premier projet pilote au cours de FIDA11.
13. Le FIDA ayant l'intention de mener à titre pilote des opérations régionales pendant la période de FIDA11, ces opérations seront conçues en s'appuyant sur les instruments financiers disponibles, c'est-à-dire les prêts octroyés au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et l'octroi limité de dons au

titre du guichet régional et du guichet de don de la composante de prêt. L'expérience acquise pendant la période de FIDA11 fournira des éléments qui permettront d'ajuster éventuellement le SAFP et les politiques relatives au financement à l'appui des futures opérations de prêt régionales pendant FIDA12 et au-delà.

## II. Vue d'ensemble des opérations de prêt régionales

14. D'autres IFI conduisent déjà depuis un certain temps des opérations de prêt régionales. En général, ces opérations concernent au moins trois pays de la même région, même si, dans certains contextes et notamment celui de pays présentant des situations de fragilité, des exceptions sont faites et les opérations couvrent moins de pays. De même, en général, les opérations de prêt régionales supposent la participation d'organisations régionales (non emprunteuses) pouvant jouer des rôles multiples, comme ceux de cofinanceur, intermédiaire ou agent d'exécution. La coordination fait partie intégrante des opérations de prêt régionales; elle peut être assurée par l'un des pays emprunteurs, ou par une organisation ou une autre structure capable de fusionner les différents intérêts nationaux et de susciter une vaste dynamique collective aux fins de la mise en place d'activités multipays et de la fourniture de biens publics régionaux.
15. Les opérations de prêt régionales financent des interventions transfrontalières ou multipays ayant un impact dans plusieurs pays. Les questions essentielles qui peuvent être traitées au mieux, voire uniquement, dans le contexte d'opérations de prêt régionales sont les suivantes:
  - a) Promouvoir la connectivité régionale: fournir un appui en faveur des réseaux de transport et des autres infrastructures qui sont transfrontières ou qui profitent à plusieurs pays. Souvent, les pays ne sont guère motivés ou, parfois, n'ont pas la capacité financière nécessaire (en particulier les petits pays) pour effectuer ce type d'investissement, qui peut s'avérer essentiel s'agissant d'aider des groupes tels que les petits exploitants agricoles ou les pasteurs nomades qui vivent dans les régions frontalières à accéder aux marchés.
  - b) Intensifier le commerce régional dans le domaine de l'agriculture et des produits alimentaires. Le renforcement du commerce a des incidences positives sur la croissance, les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire régionale. Des marchés transfrontaliers de plus vaste portée stimulent le commerce infrarégional ainsi que l'innovation et la croissance.
  - c) Protéger les biens communs et les ressources naturelles communes. S'agissant de la gestion des ressources naturelles transfrontalières menacées (par exemple, forestières et halieutiques), les parties prenantes régionales doivent agir conjointement. Ces opérations peuvent également contribuer à enrayer la dégradation des terres et à préserver la biodiversité, et appuyer la gestion multipays des risques de catastrophe.
  - d) Élaborer des normes communes qui favorisent l'harmonisation entre les pays d'une même région, par exemple en ce qui concerne la réglementation financière ou les mesures sanitaires et phytosanitaires.
  - e) Promouvoir la sécurité et réduire la vulnérabilité: soutenir le marché du travail régional et relever les défis liés aux migrations.
16. La conduite d'opérations à l'échelle régionale présente plusieurs avantages. Les opérations de prêt régionales offrent un cadre stratégique élargi pour s'attaquer aux problèmes de développement communs à plusieurs pays d'une même région, ce qui permet d'optimiser les efforts et les coûts de planification et d'intervention. Elles permettent de mettre en commun les ressources, ce qui est particulièrement important pour les pays de petite taille en butte à des contraintes budgétaires. Elles

favorisent également la coopération Sud-Sud et triangulaire, et peuvent déboucher sur des innovations en matière de bonnes pratiques, susceptibles d'être transposées à plus grande échelle dans d'autres régions et institutions régionales<sup>1</sup>.

17. L'un des défis majeurs des opérations de prêt régionales tient au fait qu'il faut pouvoir compter sur une harmonisation des politiques, un certain degré d'intégration et une appropriation conjointe par tous les pays bénéficiant de l'opération. À cet effet, il faut mener une concertation sur les politiques pour jeter les bases de solutions régionales et garantir l'harmonisation avec les priorités nationales des pays participants. L'appropriation et l'harmonisation doivent perdurer après l'étape de la conception, c'est-à-dire pendant l'exécution et au-delà. Lors de la conception d'une opération de prêt régionale il est également essentiel de définir la façon dont on évalue la part d'avantages, donc les contributions, pour chacun des pays participant à l'opération.

### III. Opérations de prêt régionales dans d'autres IFI

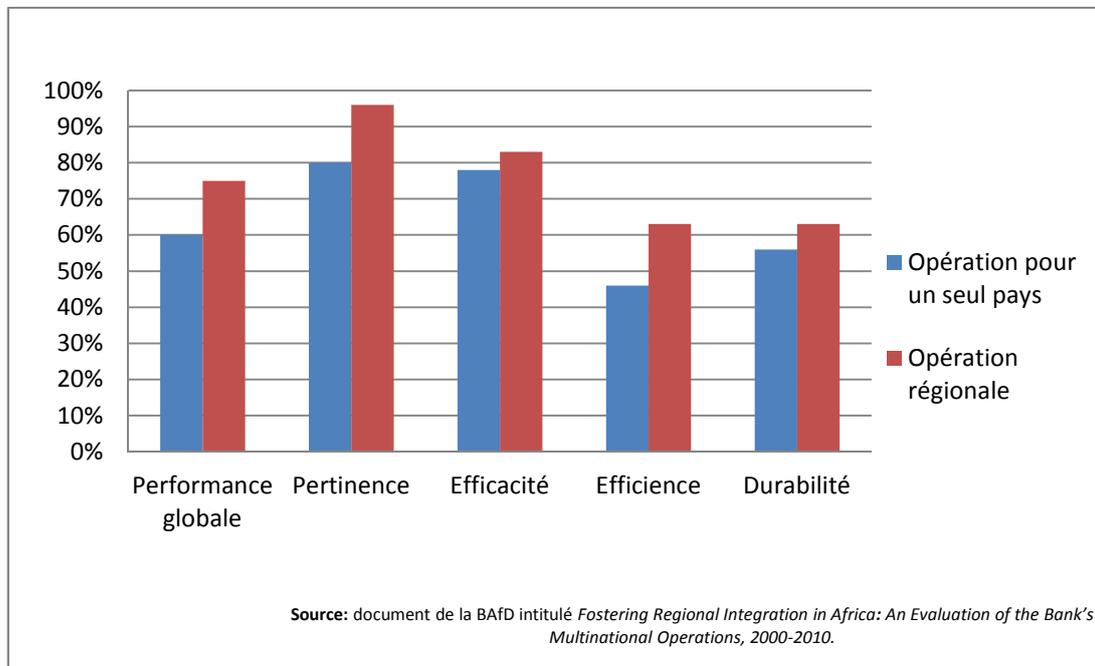
18. Fortes de leur aptitude à recueillir, à produire et à transférer des savoirs, à faciliter les négociations et à fournir des fonds, les organisations régionales et multilatérales, telles que les banques régionales de développement et la Banque mondiale, peuvent catalyser la fourniture d'activités multipays et de biens publics transfrontaliers. Plusieurs IFI se sont dotées de mécanismes permettant de financer des opérations de prêt régionales, notamment la Banque mondiale (en 2003), la Banque interaméricaine de développement (en 2004), la Banque asiatique de développement (en 2006) et la Banque africaine de développement (en 2014).
19. On constate des similitudes dans la façon dont les IFI définissent les opérations de prêt régionales, à savoir, les suivantes: i) projets qui couvrent plusieurs pays, supposent une planification et une coordination multipays et produisent des avantages pour tous les pays concernés; ii) projet national ayant un impact transfrontalier notable; iii) projets s'inscrivant dans un programme d'investissement sous-régional ou une stratégie régionale; iv) projets qui créent des biens publics mais ne peuvent être mis en place avec un bon rapport coût-efficacité par un seul pays; ou v) projets offrant une plateforme favorisant l'harmonisation des politiques. Les secteurs qui se prêtent à ce type d'opération sont très variés: infrastructures et agriculture, mais aussi commerce, investissement, coopération monétaire et financière, etc. Les entités habilitées à bénéficier des opérations de prêt régionales conduites par les IFI semblent être limitées aux pays membres en ce qui concerne les prêts, mais comprennent une multitude d'organisations (régionales, nationales et infranationales, par exemple) pour ce qui est des dons associés à ces opérations.
20. Les programmes des IFI en matière d'opérations régionales présentent une caractéristique commune: l'évolution de ces mécanismes. Les opérations régionales ont généralement été structurées au départ comme des activités "d'apprentissage par la pratique", qui ont dû être considérablement adaptées au fil du temps. Les éléments clés ayant été révisés pendant ce processus de maturation ont été les suivants: la création de guichets spéciaux pour les prêts régionaux, ce qui constitue une incitation financière susceptible d'encourager les pays à participer et permet d'accroître les montants des prêts au-delà de ce qui est prévu pour chaque pays au titre du SAFFP; la création d'un programme de dons à l'appui des opérations régionales, soit en vue de subventionner la participation des pays, soit en vue de financer la coordination des opérations; l'établissement de priorités s'agissant de sélectionner les projets susceptibles de faire l'objet d'une opération de prêt régionale; et l'apport d'un soutien supplémentaire pendant l'exécution pour surmonter les problèmes de décaissement.

<sup>1</sup> Sandler, T., "Regional public goods and international organizations", dans *The Review of International Organizations*, Mars 2006, Volume 1, Numéro 1, p. 5-25. <https://link.springer.com/article/10.1007/s11558-006-6604-2>.

21. Les évaluations des opérations de prêt régionales conduites par d'autres IFI montrent que les opérations régionales demandent plus de coordination et d'attention pendant la conception et l'exécution, mais qu'elles sont souvent plus fructueuses et génèrent plus d'avantages que les projets menés au niveau d'un seul pays. Les évaluations indépendantes menées par la Banque africaine de développement, notamment, en témoignent.

Figure 1

**Pourcentage d'opérations satisfaisantes financées par la BAfD (2000-2010).**



22. Dans le cadre du programme de travail relatif à l'élaboration du mécanisme applicable aux opérations de prêt régionales du FIDA, l'évaluation de l'expérience des autres IFI sera approfondie. Afin de s'inspirer des bonnes pratiques et de tirer parti de cette vaste expérience, les principales caractéristiques et les principaux enseignements tirés des opérations régionales menées par d'autres IFI, notamment dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, seront examinés. De plus, on passera en revue l'impact des opérations et de la façon dont cet impact est mesuré.

#### IV. Mise en œuvre des opérations régionales au FIDA

23. Compte tenu de son mandat et de la place centrale qu'il accorde à l'agriculture et au développement rural, le FIDA conduira des opérations de prêt régionales axées sur les mêmes priorités. On trouve plusieurs exemples de projets régionaux de développement rural chez d'autres IFI, en particulier la Banque mondiale et la BAfD<sup>2</sup>, même si la plupart des opérations régionales portent sur d'autres secteurs, comme la finance et les transports.
24. Il existe de nombreux points d'entrée pour les projets de développement rural de portée régionale. La performance du secteur agricole dépend de la disponibilité des ressources naturelles, en particulier l'eau, qui suppose souvent une gestion à l'échelle régionale. Il en va de même pour la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies. De la même manière, le secteur agricole produit diverses marchandises, comme les aliments, les fibres et les combustibles, dont la production et la commercialisation pourraient dans certains cas être appuyés par

<sup>2</sup> Environ 7% des prêts régionaux accordés par la Banque africaine de développement en 2000-2010 concernaient des projets de développement agricole et rural.

des initiatives régionales. L'agriculture est aussi liée à une série d'externalités environnementales et sociales, notamment les paysages agricoles, la biodiversité des terres agricoles, la qualité de l'air et de l'eau, la disponibilité de l'eau, la fonctionnalité des sols, la stabilité du climat (émissions de gaz à effet de serre, stockage du carbone), la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments, la viabilité rurale et le bien-être des animaux d'élevage.

25. Le FIDA soutient actuellement un certain nombre d'activités régionales dans le cadre de son programme de dons au titre du guichet régional. Le Programme d'appui aux organisations paysannes africaines et l'aide fournie à l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et au Forum sur la révolution verte en Afrique, constituent des exemples de ce type d'activité. D'autres initiatives sont financées au titre de fonds supplémentaires alloués par le Fonds pour l'environnement mondial, comme le projet de plateforme qui fournira des services régionaux au programme pilote intégré qui vise à renforcer la durabilité et la résilience afin d'assurer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Néanmoins, ces mécanismes de financement demeurent insuffisants et de nombreuses régions peinent à réaliser pleinement leur potentiel de développement.
26. Les opérations de prêt régionales permettront au FIDA d'élargir la portée de ces activités régionales et de tirer parti de l'expérience acquise. Il existe de nombreuses activités liées aux domaines d'intervention du FIDA et à son avantage comparatif (voir ci-dessous), pour lesquelles le recours à des opérations régionales pourrait s'avérer intéressant.

#### Exemples de domaines se prêtant à la conduite d'opérations de prêt régionales du FIDA

Le FIDA mènera un vaste processus de consultation pour sélectionner les propositions susceptibles de faire l'objet des opérations de prêt régionales pilotes du FIDA. On trouvera ci-après quelques exemples d'activités qui pourraient bénéficier d'un appui:

- Gestion des problèmes liés aux organismes nuisibles et aux maladies dans les secteurs de l'agriculture et l'élevage, dont la survenue devrait évoluer du fait des changements climatiques, notamment dans les couloirs commerciaux.
- Gestion des ressources naturelles et des catastrophes comme la sécheresse dans les pays qui partagent des terroirs communs caractérisés par des frontières fluides et des populations nomades.
- Renforcement de la résilience et coordination des interventions d'urgence en cas de phénomènes météorologiques extrêmes d'une façon qui soit rentable pour les pays, par exemple plusieurs petits États insulaires en développement.
- Gestion du commerce transfrontalier intensif de bétail (systèmes pastoraux en Asie du Sud-Est, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, par exemple) et de la transhumance dans diverses zones d'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et du Sahel.
- Gestion des ressources halieutiques partagées parce que situées sur des frontières politiques de pays, par exemple les grands lacs africains.
- Investissements multipays dans les filières de produits alimentaires (produits laitiers, par exemple) et harmonisation des politiques commerciales relatives à ces produits.

27. Les opérations de prêt régionales seront particulièrement intéressantes pour les pays dont les allocations au titre du SAFF sont faibles, car la gestion et la coordination conjointes des projets auront pour effet de réduire les coûts administratifs incombant à chaque pays participant. Du point de vue du FIDA, il y aurait également optimisation de l'utilisation des ressources puisque, par rapport aux projets de pays, la conduite conjointe des activités de conception et de supervision contribuera à en réduire le coût.
28. Compte tenu de ce qui précède, les pays les plus enclins à demander au FIDA des opérations régionales sont les pays qui sont exposés à l'épuisement des ressources naturelles et aux phénomènes climatiques extrêmes et qui se heurtent à des problèmes de portée régionale pour assurer la productivité des petits exploitants agricoles. Un autre groupe est celui des petits États insulaires en développement exposés aux phénomènes climatiques extrêmes, dont les allocations au titre du SAFF sont faibles, ou encore les pays à revenu intermédiaire intéressés par le renforcement des filières transfrontalières.

## V. Programme de travail envisagé

29. Dans le cadre du programme de travail relatif à l'élaboration de son propre mécanisme de prêt régional, le FIDA devra s'attaquer à un certain nombre de questions liées à la conception et au financement. L'institution établira des critères spécifiques pour les opérations de prêt régionales, examinera le meilleur moyen de déployer une combinaison de prêts et de dons à l'appui des opérations de prêt régionales et déterminera les sources de financement de ces prêts et dons. Pendant la phase pilote conduite au cours de FIDA11, il est prévu que les États membres du FIDA puisent dans leur allocation au titre du SAFF pour financer la composante de prêt des opérations régionales, ce qui peut signifier que les pays emprunteurs devront établir des priorités pour répartir le financement disponible entre un programme de pays et un programme régional<sup>3</sup>. Les allocations au titre du SAFF peuvent toutefois être complétées par des fonds provenant de sources supplémentaires habituelles du FIDA, notamment le Fonds pour l'environnement mondial, et peuvent potentiellement être associés à des fonds fournis par d'autres institutions (des IFI, par exemple) à titre de cofinancement visant à accroître l'échelle de l'impact du FIDA.
30. En plus du financement au moyen de prêts, le FIDA pourrait utiliser une partie des dons au titre du guichet mondial/régional pour appuyer les opérations régionales et notamment financer la fourniture de biens publics régionaux. À l'heure actuelle, le FIDA finance relativement peu d'activités régionales, et le fait uniquement dans le cadre de dons, et plus spécifiquement avec les 5% du montant total du programme de prêts et dons alloués aux dons octroyés au titre du guichet mondial/régional. Il est supposé que le niveau du financement affecté aux dons régionaux ne sera pas révisé au cours de FIDA11. De plus, on pourrait recourir aux dons à l'appui de composantes de prêt pour financer le mécanisme de coordination sous-tendant l'exécution de l'opération de prêt régionale.
31. Pendant FIDA11, les opérations pilotes régionales constitueront un instrument d'apprentissage permettant d'évaluer la validité de l'élaboration de stratégies régionales/multipays pendant FIDA12.
32. Dans le cadre du programme de travail relatif à l'élaboration du mécanisme de prêt régional du FIDA, il faudra régler un certain nombre de questions juridiques. La structure des accords juridiques sera déterminante. Il faudra par

<sup>3</sup> C'est pourquoi la plupart des IFI disposent d'un guichet distinct pour financer les opérations de prêt régionales en sus des allocations au titre du SAFF, ce qui tient lieu d'incitation financière. Le montant du financement peut couvrir la totalité de l'opération de prêt régionale ou cofinancer une partie (les deux tiers, par exemple) de la part qu'un pays doit financer au titre du projet régional, le reste (un tiers, par exemple) étant financé par l'allocation de pays.

exemple décider de leur forme - accords de financement individuels pour chaque emprunteur participant, accord de financement commun pour tous les emprunteurs participants, ou accord de financement unique pour un "emprunteur principal" assorti d'accords subsidiaires pour les autres participants - avec les répercussions que cela suppose en matière de service de la dette et de coordination du calendrier du décaissement. Le FIDA devra examiner toutes les politiques/procédures pertinentes pour déterminer la façon dont les accords juridiques liés aux opérations de prêt régionales peuvent être structurés, et les modifications à apporter à l'actuel cadre juridique et/ou politique pour faciliter leur mise en place. Les conditions de prêt applicables à de multiples pays et à d'autres emprunteurs potentiels devront également être examinées, de même que les dispositions relatives aux flux de fonds et aux audits financiers et communication des informations financières. Une fois que le cadre directeur des opérations de prêt régionales sera prêt, le FIDA élaborera une feuille de route concernant toute autre structure d'appui spéciale nécessaire, notamment pour l'administration des prêts, la facturation et la communication de l'information et sa diffusion

33. Dans le cadre du programme de travail relatif à l'élaboration du mécanisme de prêt régional du FIDA, des projets pilotes seront mis en place. Le FIDA mènera une série de consultations internes, ainsi que des pourparlers avec les gouvernements des États membres, pour sélectionner des domaines d'activité spécifiques et des candidats potentiels pour les opérations de prêt régionales pilotes qui seront lancées pendant FIDA11. On pourra par exemple cartographier les problèmes et les domaines d'intervention spécifiques région par région. Un examen des bénéficiaires des dons octroyés par le FIDA au titre du guichet régional pourrait être réalisé pour tirer les enseignements des activités passées et actuelles et recenser les domaines susceptibles de recevoir un appui à l'avenir.
34. Certains problèmes liés à la mise en œuvre peuvent être identifiés au préalable, tandis que d'autres apparaîtront probablement pendant le déroulement de la phase pilote. Le FIDA devra s'attacher à améliorer l'aptitude à mener les concertations nécessaires pour jeter les bases des opérations de prêt régionales, à intensifier les liens avec les opérations de prêt régionales pour faciliter la coordination, voire même à appuyer la conception et l'exécution des opérations régionales. Sur la base de l'expérience acquise avec les opérations pilotes conduites pendant FIDA11, des directives et des procédures seront élaborées afin que l'on puisse concevoir et mettre en œuvre des opérations de prêt régionales d'une manière plus structurée pendant et après FIDA12.
35. Les étapes de la mise au point des opérations pilotes de prêt régionales seront les suivantes: le programme de travail décrit ci-dessus, y compris l'examen approfondi de l'expérience d'autres IFI en matière d'opérations de prêt régionales; la collecte d'informations sur les activités et les pays susceptibles d'être retenus pour des projets pilotes du FIDA; et la résolution des questions juridiques et des questions liées à la conception évoquées ci-dessus. Il faudra aussi mener des consultations auprès du Conseil. La direction présentera ensuite une note conceptuelle plus exhaustive qui sera examinée lors d'un séminaire informel prévu le 11 septembre 2018. Puis, début 2019, la note conceptuelle sera mise sous sa forme définitive, avec l'apport éventuel des révisions nécessaires en matière de politiques, pour présentation au Conseil d'administration avant la fin de l'année. Des projets pilotes devraient être lancés en 2019 ou 2020.

## VI. Questions présentées au groupe de travail pour examen

36. Le groupe de travail est invité à donner son avis sur les aspects suivants: les différentes composantes du programme de travail que le FIDA devra mener pour concevoir le mécanisme de prêt régional, y compris l'examen approfondi de l'expérience d'autres IFI en matière d'opérations régionales; la collecte d'informations sur les activités et les pays susceptibles d'être retenus pour des projets pilotes du FIDA; et la résolution des questions juridiques et des questions liées à la conception évoquées ci-dessus.